



COVID-19 - ORDONNANCE SUR LES CONGÉS POINT DE SITUATION ET BILLET D'HUMEUR

Bon ben voilà, l'ordonnance sur les congés, annoncée hier, est bien tombée...

Ceux qui ne souhaitent pas lire l'intégralité des digressions de cette publication, parce qu'elles leur paraîtraient ennuyeuses, peuvent passer directement à l'avant-dernier point en se guidant avec les intertitres.

Vous pouvez également lire le compte rendu de l'audioconférence du 15 avril 2020 entre la DG et les organisations syndicales, publié sur le site national de Solidaires Finances Publiques.

CIRCUIT DESCENDANT DES DÉCISIONS

Pour mémoire, **un petit rappel sur le circuit de ce qui est appliqué à la DGFIP** (ce n'est pas forcément évident pour tout le monde).

Les décisions (ordonnances, décrets, lois etc...) sont prises par le gouvernement au niveau **Fonction Publique et/ou ministériel**.

Puis elle sont déclinées dans les **ministères** (« **Action et Comptes Publics** » en ce qui nous concerne).

Enfin, elles sont de nouveau déclinées dans les **directions** de ces ministères (**DGFIP**, INSEE, Douanes etc...).

Mais il y a aussi des décisions propres à la DGFIP, parce qu'elles ne concernent que nous (type « géographie revisitée/nouveau réseau de proximité » etc...).

Avant ces prises de décision, les projets en sont discutés.

À l'Assemblée Nationale, au Sénat, lors de rencontres avec les partenaires sociaux que sont les grandes centrales syndicales, ainsi qu'avec d'autres acteurs de la vie publique.

Ces projets sont ensuite entérinés et inscrits dans la Loi.

À chaque étape, lors des différentes déclinaisons Fonction Publique / ministères / directions, il peut y avoir des cycles de discussion avec les organisations syndicales pour essayer de moduler et adapter ces lois aux contraintes particulières des différents échelons.

RÔLE DES SYNDICATS – IMPLICATION DES CITOYENS

Ceux qui estiment encore que « les syndicats ne servent à rien » n'ont pas idée du travail extraordinaire qui est fait par nos bureaux nationaux pour réduire l'impact de nombreuses « mauvaises décisions ».

Certains ne le voient peut-être pas parce que ce travail est « invisible », d'autres ne veulent pas l'entendre, mais si nous n'avons pas encore été complètement piétinés, c'est bien grâce à ce travail essentiel.

Le problème est que depuis presque une vingtaine d'années, nous en sommes malheureusement réduits à essayer de ne pas trop nous faire taper sur la tête.

La vérité est que nous ne gagnons plus rien, nous tentons juste de ne pas trop perdre.

Est-ce la faute des syndicats ? Certains crieront que oui.

Alors certes, ils ont probablement leur part de responsabilité. Mais il faut également regarder vers l'évolution de la société en général, le degré de mobilisation des gens, leur envie ou non de « se battre ».

Pour leur gagne pain, pour leurs droits, pour une société qui ne laisserait pas les plus faibles de côté, qui ne détruirait pas son environnement, bref, pour une société plus juste.

Aujourd'hui, la plupart de nos contemporains sont plus accaparés par une course effrénée à la consommation, quelles qu'en soient les conséquences au niveau social, sociétal, environnemental, et que les conséquences de cette ruée soient proches de nous ou frappent à l'autre bout du monde.

Vous le savez, vous le constatez chaque jour, l'individualisme règne. Et cet individualisme emporte bien souvent son lot de jalousies et autres petites mesquineries.

Ainsi, si on n'obtient pas quelque chose, on ne veut surtout pas que le voisin l'obtienne. Si le voisin l'obtient, on trouve anormal de ne pas avoir droit à la même chose.

Le collectif tend à disparaître, même si, heureusement pour nous, il n'est pas encore mort et enterré.

Quelques oasis subsistent çà et là, quelques initiatives heureuses peuvent nous donner de l'espoir.

Il suffirait qu'elles s'agglomèrent et qu'elles s'imposent, par la démocratie, aux puissants qui décident d'ordinaire pour nous.

DE LA QUALITÉ DES DÉCISIONS

Il y a « **les bonnes décisions** », celles qui constituent des avancées en matière de droits et de reconnaissance des travailleurs (indemnitaire) etc... Mais de celles là, nous n'en avons pas vu depuis très longtemps.

Et il y a donc « **les mauvaises décisions** », qui font reculer les droits et garanties des agents : la disparition des CAP notamment ou encore cette fameuse ordonnance sur les congés pour cause de crise sanitaire, qui nous intéresse plus particulièrement aujourd'hui.

Parfois, certaines déclinaisons de ces « mauvaises décisions » ne sont pas appliquées, sont reportées ou sont moins violentes, grâce à l'action des syndicats (par exemple, le RIFSEEP n'est pas encore entré en vigueur à la DGFIP alors que c'est le cas pour d'autres administrations), Parfois c'est à l'identique.

Quand le pays est déclaré en état d'urgence sanitaire, les décisions s'imposent et il est encore plus difficile de négocier quoi que ce soit.

DU COUP, C'EST QUOI CETTE ORDONNANCE SUR LES CONGÉS ?

Pour **les congés et les primes liées à l'état d'urgence sanitaire**, vous trouverez ci-dessous 3 liens pour vous informer de façon complète :

1/ **Site du gouvernement** (les congés c'est au point 3) :

<https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2020-04-15/faire-face-a-l-epidemie-de-covid-19>

2/ **Le texte de l'ordonnance sur Legifrance** :

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041801060

3/ **Le compte rendu de l'audioconférence du 15 avril 2020 entre les organisations syndicales nationales et la DG** :

<https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-agents/sante-au-travail-source-br-conditions-de-travail-source/3241-compte-rendu-de-l-audio-conference-avec-la-dg-du-15-avril-2020.html#g-mainbar>

ET ENSUITE ?

Nul doute que l'application de ces ordonnances va générer une sacrée belle ambiance dans les services lors de la reprise normale d'activité.

Au terme de toute cette pagaille, **les petits mots doux du Directeur Général** publiés sur Ulysse DGFIP, remerciant chaleureusement les personnels pour leur dévouement, **résonneront comme autant de coups de poignards** ou de baisers de Juda **quand certains se verront quand même retirer des congés (au prorata de leur présence) ou ne feront pas partie des personnels éligibles à une prime.**

Et qu'est-ce à dire de ceux qui ont été contraints de rester confinés chez eux à cause de soucis de santé, pour garder leurs enfants, ou de ceux qui sont tombés malades ?

Sont-ils responsables de cette situation ?

Étaient-ils en "vacances" alors qu'ils avaient peur de sortir à cause d'une pathologie lourde, qu'ils faisaient la classe à leurs enfants, qu'ils étaient alités parce que tombés malades, ou tout simplement parce qu'ils étaient, pour certains, enfermés dans 15 mètres carrés ?

Ils auront l'air malin nos responsables (toute la chaîne, du DG jusqu'aux chefs de service) de demander aux agents de cravacher alors que la plupart se seront fait « voler » des congés.

Mais par pitié, essayons de ne pas céder à nos instincts primaires. Ne nous observons pas les uns les autres. Ne préjugeons pas de la situation dans laquelle se trouvent nos collègues...

Profitions plutôt de cette période de crise et des injustices que nous subissons **pour nous rassembler et faire bloc.**

Parce qu'elle a bon dos la crise... Oui il y a urgence, oui nous avons tous envie de sortir du pétrin dans lequel nous sommes plongés, mais nous savons que **ces périodes propices aux lois d'exceptions servent souvent à nos gouvernants pour encore plus nous mettre la tête sous l'eau ou prendre des mesures injustes et parfois liberticides.**

Et notre division peut accélérer ce processus. Ils le savent. Ils en jouent.

Attention, il ne s'agit nullement ici de "se plaindre".

Bien entendu qu'il y a plus malheureux que nous. Que certains ont perdu ou vont perdre leur emploi, d'autres du salaire, que des femmes subissent cent fois plus les persécutions physiques et morales de leur conjoint à cause du confinement, que des centaines de milliers de personnes sont malades, des milliers sont mortes et vont encore mourir. Et tant d'autres situations dramatiques. J'ai bien conscience de tout cela.

Mais pour autant, **il n'est pas acceptable de continuer d'être les dindons d'une farce qui se joue à des niveaux qui nous dépassent et dont les conséquences ne touchent que peu ou pas ceux qui décident pour nous...**

Vous vous demandez sûrement quelle mouche m'a piqué et pourquoi j'ai tartiné à ce point. C'est parce qu'hier j'ai fait un tour sur le groupe Facebook « DGFIP en colère ». On y trouve de tout. Des choses sympas, mais aussi beaucoup de n'importe quoi. Et ce qui m'a frappé une fois de plus en lisant la plupart des interventions, c'est la désunion qui peut parfois régner entre nous.

Alors de grâce, soyons unis.